



DOSSIER

« La simple révélation de l'existence de ces documents, poursuit *Rolling Stone*, a déclenché une panique transatlantique selon deux autres sources familières de la situation. Et le fait que l'ex-locataire de la Maison-Blanche ait déjà parlé des manières prétendument "vilaines [*naughty* dans le texte]" d'**Emmanuel Macron** que "peu de gens connaissent" a intensifié ces inquiétudes. Les responsables français et américains cherchent à découvrir précisément ce dont **Donald Trump** dispose réellement sur Emmanuel Macron et le gouvernement français : si certains de ces éléments sont de nature sensible ; si cette découverte correspond à une violation de la sécurité nationale ou s'il s'agit d'un souvenir, volé ou créé de toutes pièces. »

Et le *Daily Mail* (1^{er} septembre 2022) de faire un état des lieux des bruits circulant, des liaisons supposées avec **Mathieu Gallet** et **Alexandre Benalla**, en passant par l'affaire **Jean-Michel Trogneux**, avant de rappeler, en conclusion, qu'à la suite du scandale des interceptions de la **NSA** en 2014, **Barack Obama** avait engagé les États-Unis à ne plus écouter leurs alliés... Que le « dossier Trump » soit – au moins en partie – composé ou non d'interceptions, l'attitude dilettante d'Emmanuel Macron avec les communications électroniques est en tout cas bien connue.

Un président sur écoute ?

Lors de son passage à Bercy, le jeune ministre de l'Économie n'avait pas hésité à communiquer publiquement son adresse courriel personnelle (*emmanuelmacron3@gmail.com*) à l'occasion du salon *LeWeb*, le 11 décembre 2014. Malgré le piratage et la fuite, le 5 mai 2017, de ses correspondances de campagne dans l'entre-deux tours de l'élection présidentielle (*MacronLeaks*), la même imprudence a perduré selon *Le Monde* qui raconte, en 2019, son exercice du pouvoir... par SMS : « Outre ses messages nocturnes sur *Telegram*, le chef de l'État échangerait aussi beaucoup par le biais de son adresse *Gmail* personnelle, dont il est le seul à détenir les codes d'accès. Lorsqu'il était ministre, il avait l'habitude de la donner à la cantonade, au gré de ses rencontres. Depuis, il n'en a pas changé » (*Macron à l'épreuve de l'isolement*, 16 janvier 2019). En fait, à l'époque, Emmanuel Macron est loin d'être « le seul à détenir les codes d'accès » de cette boîte *Gmail*, comme devait le révéler dans la foulée le *JDD* (20 janvier 2019) : « Jeudi, on a appris qu'un spécialiste australien en cybersécurité nommé **Troy Hunt** avait trouvé, en fouinant sur Internet, un fichier regroupant 772 millions d'adresses électroniques et 22 millions de mots de passe correspondant à ces comptes potentiellement corrompus. Hunt a également révélé qu'un hacker vendait certaines de ces informations pour moins de 50 euros. [...] Quand on cherche l'adresse *Gmail* d'Emmanuel Macron sur le site *Haveibeenpwned.com*, qui regroupe toutes les adresses affectées par cet incident [...], on découvre qu'elle a bien transité dans des fichiers de piratage, avec son mot de passe. Elle faisait même partie d'un sous-fichier de plus de 5000 courriels et a été partagée sur un site permettant le transfert de données le 25 juin 2017, à 12h51 précises. À l'époque, Emmanuel Macron venait d'être élu président. [...] À cause de l'interdépendance entre *Gmail* et les autres prestations offertes par *Google*, on pourrait échafauder de nombreux scénarios. L'accès à une adresse et à un mot de passe peut permettre de

se connecter à plusieurs services : réseaux sociaux, comptes sur des services de vente en ligne, comptes clients d'opérateurs téléphoniques... Bref, de quoi trouver des renseignements sur la vie privée ou les achats d'un internaute ».

Le point d'orgue surviendra en juillet 2021 avec la mise en lumière de l'espionnage du téléphone d'Emmanuel Macron au moyen du logiciel espion israélien *Pegasus* par les services secrets marocains. Sur le sujet, on consultera la série d'articles parue dans *Le Monde* en juillet 2021 et *Pegasus, démocraties sous surveillance* de **Laurent Richard** et **Sandrine Rigaud**, paru chez **Robert Laffont** en 2023. Cet épisode contribuera à exacerber les tensions entre Paris et Rabat (cf. *F&D* 515) qui ont dernièrement débouché sur un article au vitriol publié par un média réputé proche du Palais, *Le360* (21 septembre 2023), intitulé « "Un peu homme, un peu femme", mais il n'assume rien : qui est vraiment Emmanuel Macron ? ».

Mobilisé à la suite du scandale *Pegasus*, le *Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale* (SGDSN) s'efforcera de mettre à disposition d'une vingtaine de responsables gouvernementaux de nouveaux smartphones sécurisés, dotés d'un nombre limité de contacts. « Sauf que les détenteurs s'en servent assez peu, remisant les appareils dans les tiroirs », rapporte *Le Monde* (25 novembre 2022) non sans avoir précisé que « la politique en Macronie se joue en bonne partie sur *WhatsApp* ou *Telegram* »...

Quelque chose d'horrible

Quant à la question de savoir qui écoute qui, à quelles fins et quel est le contenu d'éventuelles interceptions pouvant servir de moyen de pression sur le « President of France », la réponse est globalement contenue dans la politique menée par Emmanuel Macron, largement traitée dans *Le Pacte de corruption*. Un indice très précis a été fourni par l'homme d'affaires et fabricant d'oreillers (*My Pillow*) **Mike Lindell**. En avril 2021 (soit seize mois avant la perquisition à Mar-a-Lago), ce proche de **Donald Trump** affirmait sur sa web-télévision avoir eu accès à des interceptions téléphoniques d'Emmanuel Macron : « Nous faisons des recherches sur lui, et s'il a fait quelque chose d'illégal – qui ne relève pas de la politique... C'est un homme horrible. Un homme horrible, horrible. Les choses qu'il a dites au téléphone ; il est sur des enregistrements... »

« Horrible » est un terme fort. Curieusement, c'est ce terme que nous avons entendu en *off* lors de nos investigations dans la bouche de deux femmes de gauche : la première, épouse d'un ministre socialiste pendant le quinquennat de **François Hollande**, au sujet de « **Brigitte** » ; la seconde, membre de l'équipe de campagne d'Emmanuel Macron en 2017, au sujet de la « Macronie » en général. Les deux ne voulaient pas en dire plus : « tout ce que je peux te dire : horrible ».

Au rang de ce qui justifie le qualificatif « horrible », vient immédiatement en tête la pédophilie. Phénomène « horrible » s'il en est, elle est revendiquée par des clins d'œil lourdement appuyés d'Emmanuel Macron, notamment dans ses références littéraires. Non seulement *Le Roi des Aulnes* de **Michel Tournier**, ouvrage essentiellement et intégralement pédophile, mais aussi *Les Nourritures terrestres* d'**André Gide** qui trône en évidence sur sa photo officielle de président de la République.



DOSSIER

Pourtant prompts à surinterpréter les faits et gestes des uns et des autres pendant leurs longues heures de remplissage d'antenne, les commentateurs des chaînes d'information en continu ne jugent pas utile de s'y attarder. Et ce, même quand l'occasion est toute trouvée. Par exemple, au cours de la très large promotion accordée à *Impunité* (Seuil, 2022), le livre d'**Hélène Devynck** sur **Patrick Poivre d'Arvor**, aucun journaliste (à l'exception notable de **Daniel Schneidermann**) n'a relevé les pages qui détaillent la portée symbolique de la photo officielle : « **André Gide** ? Pour dire quoi ? [...] La maladresse ou l'erreur sont inconcevables dans le cadre d'une mise en scène destinée à entrer dans l'histoire du pays. Forcément, quelqu'un dans l'entourage de la présidence, si ce n'est le chef de l'État lui-même, a lu l'autobiographie d'André Gide, *Si le grain ne meurt*. Il y raconte le petit Mohammed : "Qu'il était beau ! à demi nu sous ses guenilles, noir et svelte comme un démon". L'écrivain admire "la sveltesse de son corps enfantin, la gracilité de ses jambes nues qui sortaient de la blanche culotte bouffante". Il raconte qu'il sodomise l'enfant jusqu'à l'épuisement (celui de l'auteur narrateur, pas celui du petit Mohammed). Deux ans plus tard, il regarde son ami Daniel sodomiser à son tour, devant lui, celui qui est devenu un adolescent. [...] Quel message a fait passer le jeune et fringant président de la République française à travers cette photo affichée sur les murs des mairies des écoles ? [...] Que faut-il entendre, comprendre ? Que les pédocriminels peuvent être tranquilles ? »

Pourquoi Emmanuel Macron ?

Donald Trump incarne à la perfection le mot de **Maurice Barrès** : « Tout obtenir afin de pouvoir tout mépriser ». S'il a tout obtenu, Donald Trump a aussi tout vu. De l'immobilier à New York, au sommet de la politique mondiale, il a écumé le monde de la télévision, les concours de Miss Univers et la jet-set des années 1980-1990, accumulant les fréquentations aussi sulfureuses que **Roy Cohn**, **Robert Maxwell** ou encore **Jeffrey Epstein**. Il paraît donc peu probable que Donald Trump ait tenu à conserver (et à le faire savoir) un dossier sur **Emmanuel Macron** s'il ne s'était agi que de « gossips » relatifs à l'homosexualité, au transsexualisme, à la pédocriminalité ou même à l'inceste. Pour parler vulgairement, Donald Trump *en a vu d'autres*. On peut donc en conclure que Donald Trump avait découvert quelque chose d'exceptionnel, *quelque chose qu'il n'avait encore jamais vu* et qui justifiait de conserver un dossier relatif à Emmanuel Macron.

Pour mesurer l'importance de l'enjeu, posons le problème à l'envers. Comme un pari ainsi formulé : Quelle personnalité a étonné et suscité un intérêt tel chez Donald Trump qu'il emporte, en quittant la Maison-Blanche, un seul et unique dossier individuel relatif à cette personnalité ? Une fois la devinette posée, chacun, songeur, constituerait mentalement une liste de noms comprenant un éventail de possibilités allant de ses concurrents sur la scène politique américaine, républicains (**Ron DeSantis** ?) ou démocrates (**Kamala Harris**, **Antony Blinken** ?), jusqu'aux vrais maîtres des États-Unis (les **Rockefeller**, **Larry Fink** ?), sans oublier les grands de ce monde solidement installés qu'ils soient des alliés stratégiques (les **Windsor**, **Benjamin Netanyahu**, **Narendra Modi** ?) ou des concurrents vitaux (**Xi Jinping**,

Vladimir Poutine ?) des États-Unis. Il va sans dire qu'à ce jeu-là, personne ne penserait *a priori* à Emmanuel Macron, cet inconnu du grand public américain qui n'est jamais que le président élu pour cinq ans d'un vieux pays européen ne pouvant (et surtout ne voulant) plus prétendre à la puissance.

Lorsque Donald Trump quitte la Maison-Blanche en janvier 2021, Emmanuel Macron entame la dernière année de son mandat et exprime ses réserves quant à une deuxième candidature. Statistiquement, il n'a que peu de chance d'être réélu, son prédécesseur n'ayant même pas été en mesure de se représenter. Quel était l'intérêt pour Donald Trump de conserver un dossier sur et seulement sur ce personnage ? Répondre à cette question, c'est comprendre qu'il manque une pièce au puzzle. Une pièce qui, peut-être, renvoie aux questions d'**Emmanuel Todd** sur ce « rapport à son enfance [qui] n'est pas clair »...

La caste, qui soutient inconditionnellement Emmanuel Macron, devrait quand même se méfier. Comme **François Hollande**, Donald Trump est à bien des égards un journaliste contrarié. Sauf que François Hollande l'est à ses dépens quand Donald Trump l'est aux dépens des autres. Et son tableau de chasse est impressionnant. D'abord **Jeffrey Epstein** qu'il a « balancé » à la police de Palm Beach (comme le rapporte **Fabrizio Calvi** dans *Un Parrain à la Maison-Blanche* paru chez **Albin Michel** en 2020), avant d'apporter ses informations aux avocats des adolescentes victimes du réseau du maître-chanteur de l'hyperclasse mondiale. Puis les **Clinton** ont vu leur vie privée intégralement déballée. Le fait que la grande presse occidentale se soit bouchée le nez en criant aux *fake news* n'y a rien changé : on ne les a plus revus depuis 2016. Ensuite sont venus les **Biden**. Là encore, la procédure d'*impeachment* qui avait trouvé pour prétexte l'appel à **Volodymyr Zelensky** en 2019 fut une victoire à la Pyrrhus ayant pavé la voie à « l'ordinateur de l'enfer », l'affaire qui discréditera dès le début la présidence Biden, aux États-Unis comme à l'international, compromettant une seconde candidature. D'où la réouverture, en vue de 2024, du dossier Obama. Cet été, le *New York Post* (12 août 2023) a publié des correspondances de jeunesse de **Barack Obama** faisant état de ses fantasmes homosexuels et de son « esprit androgyne ». Puis **Tucker Carlson** a longuement interviewé un homme présenté comme l'ancien amant (X, 7 septembre 2023) de l'époux de **Michelle Obama**. Bref, depuis la perquisition de Mar-a-Lago, chacun aura compris le message : le prochain sur la liste est bel et bien le *President of France*, Emmanuel Macron...

Non perceptible par le grand public français, somnambule bercé par l'histoire grotesque d'un énarque de centre-gauche en couple avec sa professeur de français – histoire qualifiée par *Le Monde* de « légende officielle » –, ce caractère exceptionnel du cas Macron n'est pas seulement dénoté par la conservation d'un dossier chez Trump. En face, **Klaus Schwab**, le président du **Forum économique mondial**, a décrit Emmanuel Macron comme « le guide » (*RTS*, 14 janvier 2018). Et *The Economist*, l'hebdomadaire des **Rothschild** et des **Agnelli**, a glorifié un Macron marchant sur l'eau, « sauveur de l'Europe » (17 juin 2017), incarnation du « Nouvel ordre européen » (30 septembre 2017), n'hésitant pas à le comparer à **Charlemagne** (31 octobre 2021).

DOSSIER

Du côté des contempteurs d'**Emmanuel Macron**, **Vladimir Soloviev**, l'animateur star de l'audiovisuel russe, l'a qualifié d'« insignifiant petit sataniste » (*Rossiya-1*, 24 octobre 2022), tandis que, le 27 octobre 2020, le quotidien iranien *Vatan-e Emrooz* (*La Patrie aujourd'hui*, conservateur) l'a dépeint en « démon de Paris ». On pourrait balayer tout cela d'un revers de main en arguant que ces attaques sont à mettre sur le compte des excès d'une propagande émanant de régimes opposés aux « démocraties libérales avancées ». Sauf qu'Emmanuel Macron est le seul à faire l'objet de telles attaques. De plus, cette référence au diable fait l'unanimité, y compris chez ses plus fervents soutiens. À New York, le *Time Magazine* contrôlé par **Marc Benioff** (PDG de la société de logiciels **Salesforce** et administrateur du **Forum économique mondial**) l'a représenté par deux fois affublé de petites cornes (éditions du 20 novembre 2017 et du 30 septembre 2019), comme s'il fallait signifier cette essence satanique pour mieux la louer.



Les rois du capitalisme financier et les Pasdarans iraniens s'accordent au moins sur un point : l'essence satanique du président Macron.

Sur fond de référence à Satan, les vrais initiés du pouvoir, de **Klaus Schwab** à **Donald Trump**, s'accordent tous sur l'importance et le rôle historique particulier d'Emmanuel Macron. Une considération rationnellement inexplicable bien qu'intuitivement largement ressentie. D'où ce mystère qui pourrait trouver son dénouement dans le dévoilement du contenu du dossier « President of France »...

MARCHAND Michèle. « "Quand il y a des enfants, elle n'y va jamais." "Les enfants, c'est son point faible." " Elle adore les enfants et ne supporte pas les gens qui leur font du mal. Elle est très famille." Tout le monde s'accorde là-dessus, même ses détracteurs : Mimi protège les enfants. Le 7 octobre 2015, lors d'un procès à huis clos devant le tribunal correctionnel de Paris, **Jérémy Ladreit de Lacharrière**, 38 ans, est condamné à trente mois de prison avec sursis pour avoir diffusé des images pornographiques d'enfants sur Internet. Il est en récidive légale après une première condamnation définitive en 2008 pour des faits identiques. D'après le jugement, Jérémy Ladreit de Lacharrière était inscrit depuis janvier 2011 sur un site spécialisé hébergé en Russie. Il y présentait quarante-six albums intitulés girls, boys, kids contenant deux mille sept cent vingt-huit photos d'enfants nus. La moitié des albums était librement accessible et présentait des photos d'enfants dont les visages et les parties intimes étaient floutés. Les autres, protégés par un mot de passe

– "chaleureusement partagé sur demande des autres membres", comme l'indiquait Jérémy Ladreit de Lacharrière dans le texte d'introduction –, montraient les images non floutées ainsi que des gros plans des parties intimes d'enfants. Un album en particulier regroupait quatre-vingt-un clichés de la même fillette âgée de 3 ans. Jérémy Ladreit de Lacharrière échangeait ces photos contre des clichés de jeunes adolescents, précisant qu'il recherchait seulement un matériel « privé et original ». Pour éviter les contrôles, il employait des techniques avancées, notamment la dissimulation d'images pédophiles à l'intérieur de photographies non répréhensibles. Il faudra que les services américains spécialisés dans la cybercriminalité les repèrent et les signalent à leurs homologues français pour qu'une enquête soit ouverte par la brigade des mineurs de Paris. Les enfants photographiés étaient ceux d'amis avec qui il passait chaque année des vacances dans sa propriété. Jérémy Ladreit de Lacharrière est interpellé à son domicile le 9 janvier 2013. Lors de la perquisition, un appareil, un caméscope, deux cent trente-cinq CD gravés et un important matériel informatique sont saisis. Sur le réseau, Jérémy s'était vanté d'être sous le coup d'une précédente condamnation et avait décrit les mesures de précaution qu'il prenait, évoquant notamment une clé USB contenant des milliers d'autres images, si bien cachée qu'il aurait fallu démolir son appartement de fond en comble pour la trouver. Confronté à cette interception judiciaire, il consent à apporter la clé incriminée aux enquêteurs qui n'y découvrent que des vidéos banales récemment téléchargées, si lourdes qu'elles ont écrasé le contenu précédent. Mimi a rencontré **Marc Ladreit de Lacharrière**, le père de Jérémy, en 2013, date à laquelle celui que le grand public ne connaît pas encore comme le généreux employeur de **Pénélope Fillon** à la *Revue des Deux Mondes* a commencé les négociations de rachat de **Webedia**, la société qui détient **Purepeople**. Mimi n'est plus actionnaire depuis 2010 – on l'a vu, elle a revendu ses parts pour un montant de 500 000 euros –, mais elle a négocié un contrat de prestataire extérieur qui lui permet de superviser le site et il a voulu s'assurer qu'elle allait continuer, nous a-t-elle dit. Marc Ladreit de Lacharrière refuse une première convocation à la brigade des mineurs au sujet de son fils, mais finit par se rendre à la deuxième, sur le conseil de l'avocate qu'il a choisie pour défendre son fils : M^e **Caroline Toby**, qui est comme on l'a vu l'avocate pénale de Mimi notamment dans l'affaire *Voici*, ainsi que celle de **Xavier Niel**. Le jour de l'audience, deux des trois assesseurs se font porter pâle et doivent être remplacés au pied levé. La brune et vive avocate réussira à éviter la prison ferme à Jérémy Ladreit de Lacharrière. L'affaire, du fait de la personnalité du père de l'accusé et de l'âge des victimes (il s'agit de très jeunes enfants), aurait dû être médiatisée. Mais ni l'*AFP*, qui publie l'agenda judiciaire, ni l'*Association de la presse judiciaire* n'étaient au courant. Selon plusieurs sources concordantes, Mimi s'est occupée personnellement de ce dossier afin que rien ne filtre. Lorsque nous l'interrogeons, elle s'emporte : "Sur la tête de mes petits-enfants, je ne connais pas l'histoire du fils de Ladreit de Lacharrière." Puis elle passe à autre chose et nous renvoie sur le scandale [**Jean-Marc Morandini** – l'animateur mis en examen en septembre 2016 pour corruption de mineur après avoir envoyé des messages sexuellement explicites à un jeune homme âgé de quinze ans à l'époque. "Mais je suis très étonnée que vous ne trouviez pas que Jean-Marc Morandini, c'est grave aussi. Dans cette affaire, j'étais plus qu'au départ de tout ce qui s'est passé, de



DOSSIER

ce qui est sorti !" Nous insistons sur Ladreit de Lacharrière : "On ne dit pas que vous savez exactement ce qui s'est passé, simplement que vous avez fait en sorte que les choses ne soient pas médiatisées. Nous ne savons pas pour quelle raison vous l'avez fait mais..." Mimi nous interrompt : "En aucun cas pour une raison financière, vous le savez ça ? Jamais je ne monnaie quoi que ce soit. Et Marc Ladreit de Lacharrière n'est pas actionnaire de ma société..." »

Une « protectrice » devenue gênante

En révélant le rôle de **Michèle Marchand** dans l'étouffement d'un scandale de pédophilie impliquant le fils de **Marc Ladreit de Lacharrière**, ce chapitre de *Mimi*, la biographie non-autorisée de Michèle Marchand par **Jean-Michel Décugis**, **Pauline Guéna** et **Marc Leplongeon** parue chez **Grasset** en octobre 2018, a fait l'effet d'une bombe en raison de la place centrale occupée par « Mimi » dans le contrôle de l'image du couple présidentiel en général et de « Brigitte » en particulier. Une exclusivité symbolisée par ce cliché publié une première fois par le site Internet du *Point* puis par *Le Canard enchaîné* (respectivement les 7 et 9 mai 2018), la représentant debout, sourire aux lèvres, les bras levés, les doigts en V de la victoire, à l'Élysée, derrière le bureau présidentiel...



Un cliché devenu radioactif depuis la sortie de *Mimi*, comme le rapportera *L'Obs* (23 décembre 2021) dans *L'entremetteuse de la République*, une longue enquête qui explique comment le couple présidentiel a tenté, pendant les mois qui ont suivi la sortie du livre, de prendre leurs distances avec la papesse de la presse people. Le récit d'une relation toxique qui, en filigrane, raconte l'histoire secrète du premier quinquennat d'**Emmanuel Macron** : « Quel pacte lie [Alexandre] Benalla et Mimi, les deux aventuriers les plus sulfureux de la Macronie ? "Benalla qui veillait sur le périmètre de sécurité de Macron laissait passer les photographes de **Bestimage** et rembarrait ceux de la concurrence", se rappelle un paparazzi. Plus troublant : des SMS retransmis par Mimi ont pu faire croire à la police judiciaire que le photographe **Sébastien Valiela** avait été chargé de récupérer le coffre-fort secret de Benalla à son domicile avant l'arrivée des enquêteurs. Entendu par la brigade criminelle, le paparazzi raconte qu'il s'est contenté, ce soir-là, de prendre en chasse un van Volkswagen sorti du parking de la résidence de Benalla... Explication validée par le bornage de son téléphone portable. Mais que sait Mimi au sujet de la plus ténébreuse affaire du quinquennat ? En octobre 2018, la publication de *Mimi*, [...] l'enquête sur son sulfureux passé d'ex-compagne de malfrats et de tenancière

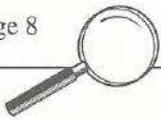
de boîte de nuit, achève de convaincre l'Élysée d'instaurer une distance avec leur "protectrice". Fini les réunions du jeudi dans l'aile Madame. Adieu le rêve de Mimi qui projetait de vendre **Bestimage** et de se faire embaucher par l'Élysée. Pourtant le lien de dépendance n'est pas rompu. C'est du moins ce que laisse entendre Mimi aux journalistes **Gérard Davet** et **Fabrice Lhomme** dans *Le Traître et le néant* (**Fayard**, 2021). En mars 2019, Emmanuel Macron la supplie de récupérer les photos de **Christophe Castaner** surpris en galante compagnie en boîte de nuit en pleine crise des "Gilets jaunes". Mimi ne bouge pas. "Je ferme ma gueule et voilà", dit-elle pour faire réfléchir le président. Quelques semaines plus tard, une boule puante éclate dans *Closer* : Brigitte a été repérée à l'entrée de l'**Hôpital américain de Paris**. Elle aurait subi une opération de chirurgie esthétique sous anesthésie générale. Furieuse, la première dame fait condamner pour la première fois le magazine. À quoi joue Mimi ? Pour qui roulera-t-elle en avril ? En août 2020, le président s'alarme de la publication d'une de ses virées en jet-ski alors qu'il doit se rendre à Beyrouth dévasté par l'explosion du port. Il missionne Mimi pour intercepter la série qui paraît néanmoins dans *Voici*. Nouvel échec. Mais Mimi est bien là quand il s'agit de bloquer les photos du mariage de **Gérald Darmanin**, un de ses protégés. Ou quand il faut allumer un contre-feu au scandale Griveaux. Le 14 février, Sébastien Valiela mitraille l'arrestation musclée de l'artiste russe **Piotr Pavlenski** et de sa compagne **Alexandra de Taddeo** qui ont diffusé l'image très intime du candidat LREM à la mairie de Paris. Les photos paraissent dans *Paris Match*. Mais valent au photographe et à la patronne de **Bestimage** d'être mis en examen pour "violation du secret professionnel" et "subornation" dans une enquête qui implique quatre policiers du commissariat du XVI^e arrondissement. Quel rôle jouera l'entremetteuse dans sa campagne présidentielle ? »

« Mimi », « Brigitte » et Marc Ladreit de Lacharrière : le chaînon manquant de l'affaire Fillon ?

Quand, en décembre 2021, *L'Obs* publie son enquête, Michèle Marchand a été mise en examen dans l'affaire Takieddine pour "subornation de témoin". Le mois précédent, des retranscriptions d'écoutes téléphoniques entre « Brigitte » et « Mimi » ont fuité dans *Mediapart* (3 novembre 2021). C'est dans ce contexte que le couple présidentiel affirme, à cinq mois de l'élection présidentielle de 2022, avoir pris ses distances avec Michèle Marchand. Si elle n'est pas créditée des photos prises au Touquet en novembre 2021, c'est bien son agence, **Bestimage**, qui a réalisé ces photos publiées sous le titre *Au Touquet avant d'être au taquet* dans *Closer* du 26 novembre 2021 faisant par ailleurs la part belle à une « boule puante » en couverture avec l'annonce de la grossesse hors mariage (démentie) de **Sarah Knafo**, la maîtresse d'**Éric Zemmour**. Comme si, depuis 2017, rien n'avait vraiment changé.

Aussi, quand Michèle Marchand est placée en détention provisoire à l'été 2021 pour avoir violé son contrôle judiciaire, le procès-verbal de son audition fait ressortir les interrogations et la perplexité des enquêteurs quant aux activités de son époux, **Jean-François Ablondi**, exerçant officiellement une activité de journaliste-pigiste chez **CMI**

(Suite page 8)>>



DOSSIER

>>(suite de la page 5)

(le consortium médiatique contrôlé par **Daniel Kretinsky**) pour une rémunération de 80 000 euros par an selon les dires de **Michèle Marchand**. Commandant de police à la retraite, **Jean-François Ablondi** est gérant et actionnaire de **Chouet Press** (la raison sociale de **Bestimage**) dont il possède 10%, contre 40% pour Michèle Marchand. Or si Michèle Marchand assure que **Marc Ladreit de Lacharrière** n'est pas actionnaire de sa société, on note qu'en juillet 2021, dans le cadre de la refonte des statuts opérée parallèlement à son incarcération, Michèle Marchand a quitté ses locaux de Levallois-Perret pour se domicilier au 252, rue du Faubourg Saint-Honoré qui n'est autre que l'adresse de la **Salle Pleyel**, contrôlée par **Fimalac Entertainment**, la filiale d'évènementiel du groupe de... Marc Ladreit de Lacharrière.

Et, si le marché de l'image du couple présidentiel est désormais ouvert (quelques clichés sont sporadiquement crédités **Abaca Press**, l'agence de son concurrent **Jean-Michel Psaila**), **L'Obs** (17 novembre 2022) note que Michèle Marchand veille toujours à l'image de « **Brigitte** », à l'occasion de la première de **Starmania**, le 8 novembre 2022, organisée par... Marc Ladreit de Lacharrière.

Brigitte Macron peut compter sur Mimi
Le 8 novembre, Brigitte Macron assistait à la première parisienne de « **Starmania** » aux côtés d'Helène Mercier-Arnauld, épouse de Bernard Arnault, de Line Renaud et d'un aéropage du showbiz. À l'occasion de la reprise du célèbre opéra-rock concocté par Luc Plamondon et feu Michel Berger, l'épouse du chef de l'Etat avait revêtu une

veste à sequins dorés signée Nicolas Ghesquière, directeur artistique de Louis Vuitton, styliste de la première dame et costumier du show. Une pièce scintillante semblable à la robe de la chanteuse vedette! Pourtant aucune photo de cet événement auquel participaient aussi quelques ex-gloires de la droite (Jean-François Copé, Gérard Lonsquet, Rachida Dati...) n'a paru dans la presse. Pourquoi une telle absence d'images? Sans doute faut-il attribuer ce contrôle à l'entregent de Mimi Marchand, la sulfureuse cabosse de la presse people, amie et protectrice de Brigitte Macron et du producteur du show, Marc Ladreit de Lacharrière, qui venait au grand soir de la patronne de Bestimage soit « gérer » les photographes... Quelques jours plus tard, des clichés romantiques du

couple présidentiel en week-end le 11 novembre sur la côte normande ont bien été publiés. Un autre service sur mesure de l'insoutenable « Mimi »?

Le gouvernement réfléchit à un « écoscore »
Alors que s'est ouverte la COP27 à Charm el-Cheikh (Egypte), treize entreprises du secteur textile (Decathlon, Chantelle, Lacoste, Agile, Galeries Lafayette, Tapis à l'Éclat, Groupe Baumont, Darn, Fashion Club...) associées à la start-up française environnementale Glimpact, viennent de remettre à Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et à Béatrice Couillard, secrétaire d'Etat à l'Ecologie, un rapport révolutionnaire proposant de mettre en place en urgence un nouvel « écoscore » (gradué



Mimi Marchand et la première dame en 2017.

Il faut dire que, comme « **Brigitte** », Marc Ladreit de Lacharrière jouit d'une réputation de « chevalier de l'éducation » (**Le Point**, 22 mai 2014). Depuis l'arrivée d'**Emmanuel Macron** à l'Élysée, « **Brigitte** » et Marc Ladreit de Lacharrière ne manquent jamais une occasion de s'afficher ensemble comme en novembre 2017 lors de la cérémonie d'inauguration du Louvre Abu Dhabi ou en juin 2022 lors de la finale du **Trophée d'Impro Culture & Diversité** à la **Comédie française**. Un événement organisé par l'œuvre « diversitaire » (promotion de la jeunesse extra-européenne en France) de Marc Ladreit de Lacharrière. Une soirée qui, comme c'est l'usage, donnera lieu à un publiereportage la semaine suivante dans **Paris Match**: « **Brigitte Macron**, qui devait rester seulement trente minutes, s'est prise au jeu. Elle a voté, comme toute la salle, et termine la soirée sur scène aux côtés de **Jamel [Debbouze]** et de Marc Ladreit de Lacharrière. Elle occupe la place centrale sur la photo, entourée des jeunes finalistes » (**Paris Match**, 30 juin 2022)...

Pour le grand public, le nom de Marc Ladreit de Lacharrière n'est pas associé à « **Mimi** » ou à « **Brigitte** », mais à **François Fillon**. Il reste celui qui a rémunéré **Pénélope Fillon** à **La Revue des Deux Mondes** entre mai 2012 et décembre 2013, ce qui lui a valu une condamnation à huit mois de prison avec sursis dans le cadre d'une procédure de plaider-coupable.

On peut d'ailleurs se demander si le secret de famille – la pédocriminalité du fils révélée en 2018 dans **Mimi** – a pesé dans la séquence février-mai 2017 qui a correspondu au torpillage de la candidature du candidat LR pour paver la voie à Emmanuel Macron...

Homme de l'ombre et de réseaux, issu de la promotion **Robespierre** de l'**ENA** (celle de **Jacques Attali**, de **Louis Schweitzer** et de **Philippe Séguin**), proche de **Jacques Chirac** et de **François Hollande**, pilier du club **Le Siècle**, Marc Ladreit de Lacharrière a, de son propre aveu, une passion: « tirer les ficelles » (**XXI**, décembre 2011). C'est pourquoi, ce franc-maçon (**L'Express**, 2 avril 1998) fut pêle-mêle président de la section française du **Groupe de Bilderberg** (aux côtés de **Thierry de Montbrial**), cofondateur et financier de **SOS-Racisme** ou encore propriétaire de **Valeurs actuelles**. Après avoir échoué à prendre la suite de **François Dalle** à la tête de **L'Oréal**, « l'homme que le Tout-Paris courtise » (**L'Express**, 6 mars 2019) a évolué dans le giron de **Rothschild & Cie**, via son conseiller, **Alain Minc**, ayant été un des parrains, avec **David de Rothschild**, de la création d'**Euris**, le holding faitier de l'empire bâti par **Jean-Charles Naouri**, l'ancien directeur de cabinet de **Pierre Bérégovoy**, qui siège parallèlement au conseil d'administration de **Fimalac**, le holding de Marc Ladreit de Lacharrière. Via **Fimalac**, le « roi du show-bizNet » (**M, le magazine du Monde**, 14 février 2015) a longtemps contrôlé l'agence de notation financière **Fitch** (passée depuis lors sous pavillon américain), tout en se développant dans le secteur du divertissement et du numérique (**Webedia**, **Allociné**, **jeuxvideos.com**, etc.) sous la houlette de sa compagne **Véronique Morali**, très engagée en faveur de la représentation des « femmes et des filles de » dans les conseils d'administration, par ailleurs **Young Leader** de la **French-American Foundation**, vice-présidente du club **Le Siècle**, administratrice de **Lagardère** et membre du conseil de surveillance d'**Edmond de Rothschild**.

Au moins en surface, Marc Ladreit de Lacharrière était apparu en 2017, comme tant d'autres, tiraillé entre les candidatures de François Fillon (son « ami » qui l'avait fait grand-croix de la Légion d'honneur dans la promotion du 1^{er} janvier 2011) et d'Emmanuel Macron. Si ses liens d'affaires avec Michèle Marchand étaient bien connus, la sensibilité des informations dont elle disposait et qu'elle protégeait ne l'était en revanche pas. Rétrospectivement, on comprend que ces renseignements auraient pu servir de levier de pression. Aujourd'hui connus, ces faits questionnent également sur le rôle qu'auraient pu jouer d'autres affaires pédocriminelles en toile de fond de la présidentielle de 2017. Dans cette optique, le dévoilement en 2021 de l'inceste d'**Olivier Duhamel** a mis en lumière que ce dernier avait été l'artisan de la cooptation au club **Le Siècle** de **Thierry Solère**, organisateur de la primaire de la droite et du centre de 2016, démissionnaire de la campagne de François Fillon dès le 3 mars 2017, devenu depuis lors le « conseiller en trahison » (**Le Point**, 13 mai 2021) d'Emmanuel Macron...

Le même Olivier Duhamel que Marc Ladreit de Lacharrière avait intronisé au comité de pilotage de sa **Fondation Culture & Diversité** avant d'en faire l'invité d'honneur du prestigieux dîner-débat de **La Revue des Deux Mondes**, le 19 avril 2017, au **George V**, peu avant le premier tour de l'élection présidentielle.



DOSSIER

On peut aussi s'interroger sur ce qui a sous-tendu, au début du deuxième quinquennat d'Emmanuel Macron, la prise de contrôle par le Groupe SOS de Jean-Marc Borello de la Fondation Agir contre l'exclusion (FACE), cofondée au début des années 1990 par Marc Ladreit de Lacharrière. Des faits *a priori* isolés les uns des autres, mais qui, mis bout à bout, sont autant d'indices laissant à penser que de graves affaires de mœurs, non rendues publiques (mais connues des initiés du pouvoir) puissent agir, à haut niveau, comme moyen de pression pour maintenir la caste au garde-à-vous derrière Emmanuel Macron.

Comme il faut plusieurs petits ruisseaux pour faire une grande rivière, ces éléments, survenus parallèlement au torpillage de la candidature Fillon, n'excluent pas la thèse de la guerre interne à LR (cf. *Complément d'enquête. Bygmalion: le secret qui a fait exploser la droite*, France 2, 25 mai 2023) ou celle d'une campagne du *Canard enchaîné* orchestrée par un supposé « cabinet noir » de l'Élysée qui, à l'époque, aurait regroupé notamment Thomas Cazenave, alors secrétaire général adjoint de l'Élysée et actuel ministre délégué chargé des Comptes publics, et Ariane Amson, alors conseillère justice à l'Élysée et accessoirement épouse de Pierre Heilbronn, le supérieur direct d'Emmanuel Macron à l'« Inspection », qui fut pendant cinq ans le conseiller économique de François Fillon avant de rejoindre le cabinet de Michel Sapin à Bercy.

Dans *Opération Macron* (Le Cerisier, 2019), Éric Stemmelen s'est d'ailleurs interrogé sur le niveau de préparation de « l'affaire Fillon », ce spectacle médiatico-judiciaire qui a sous-tendu l'arrivée d'Emmanuel Macron à l'Élysée. En reprenant la chronologie, Éric Stemmelen a relevé quelques déclarations antérieures d'Emmanuel Macron qui jettent le trouble, comme cette saillie présageant les faits reprochés à Pénélope Fillon. Commentant la première apparition publique filmée de « Brigitte », le 29 novembre 2015, sur Canal +, le ministre de l'Économie s'était alors exclamé : « Mon épouse elle n'est pas dans mon cabinet et je veux être très clair là-dessus. Elle n'est pas payée par le contribuable français. C'est important parce que parfois ça n'a pas été la pratique. Elle y passe beaucoup de son temps parce que son avis m'importe. »

De même, note Éric Stemmelen, « le 24 novembre 2016, juste après le succès de Fillon au premier tour de la primaire, un article de commande dans *Paris Match* (Lagardère) apportera cette indispensable révélation sur la garde-robe d'Emmanuel Macron : "L'ex-ministre a troqué ses costumes Lagonda à 1 200 euros pour du demi-mesure à 340 euros pièce. Il se fournit chez Jonas & Cie, tailleurs rue d'Aboukir". Pourquoi tant de minutie sur un sujet anodin ? En tout cas, une intuition remarquable car, par pure coïncidence sans doute, il se trouve que le prix des costumes sur mesure de François Fillon agitera les gazettes pendant la campagne électorale. »

En lien avec ces coïncidences prémonitoires, on reliera ce qu'écrivait Michèle Alliot-Marie dans *La Tentation totalitaire de la gauche*, paru chez Plon, dans l'indifférence générale, à l'été 2014 : « Le moment est venu de faire éclater la bulle des faux-semblants, de révéler l'immense manipulation dont la France et les Français sont victimes. J'ai décidé qu'il était temps de tirer une sonnette d'alarme, parce que j'ai trop le sentiment que les politiques de mon propre camp ont le nez dans le guidon et l'œil fixé sur les prochaines échéances,

surtout celles de 2017, sans voir ce qui se tisse, et qui pourtant peut les priver de l'alternance qu'ils souhaitent. »

Cité dans *Mimi*, Jérémie Ladreit de Lacharrière, l'aîné des fils de Marc Ladreit de Lacharrière, né le 25 juin 1977 à Paris de sa première union avec Sybille Lucet, sera écroué pour la première fois le 14 janvier 2022 au terme de quarante-huit heures de garde à vue dans les locaux de la *Brigade de protection des mineurs* (BPM) de la police judiciaire parisienne pour « importation, enregistrement et détention d'images pédopornographiques de mineurs ». Dans la foulée, cet ingénieur informaticien de formation, ancien cadre chez *Microsoft* reconverti dans l'organisation de spectacles pour enfants (*Pôle Nord Productions*) et administrateur de *Fimalac*, le holding de son père, sera condamné par le tribunal correctionnel de Paris à une peine d'un an de prison ferme, aménagée avec un bracelet électronique et une obligation de suivre des soins...

À l'origine, c'est sa compagne, la comédienne Salomé Hadjadj, mère de ses deux enfants nés en 2017 et en 2020, qui avait donné l'alerte, expliquant avoir des doutes sur les activités en ligne de son compagnon lors de ses longues heures passées enfermées dans son bureau. Elle avait donc décidé d'y installer une caméra espion qui révélera que Jérémie Ladreit de Lacharrière « se livre très régulièrement à des séances de masturbation devant des images de petites filles et de jeunes garçons, parfois alors que leurs propres enfants se trouvent à proximité dans la pièce. Voulant protéger ces derniers, la comédienne a décidé de dénoncer son petit ami à la police. [...] Chez lui, les policiers de la *BPM* ont saisi plusieurs ordinateurs et un serveur externe. L'analyse du matériel informatique a permis de découvrir 4 000 fichiers représentant des mineurs, dont plus de 700 images et vidéos à caractère pédopornographique : autrement dit, dans des mises en scènes sexuelles. L'expertise de certaines vidéos enregistrées par Jérémie Ladreit de Lacharrière lui-même a permis de confirmer les accusations de sa compagne. [...] L'homme a confié aux enquêteurs faire l'objet d'un suivi psychiatrique et d'une thérapie de groupe contre ce qu'il considère comme une addiction à la pédopornographie. Contactée, son avocate, M^e Caroline Toby, n'a pas souhaité faire de commentaire » (*Le Parisien*, 31 janvier 2022).



Pour le meilleur mais surtout pour le pire, « Brigitte » toujours tributaire du bon vouloir de « Mimi ».

DOSSIER

Régine, Pierre Palmade et « Mimi »

Comme elle l'a fait pour **Jean-Marc Borello**, **Régine Choukroun** a mis le pied à l'étrier à **Michèle Marchand**. Depuis la fin des années 1960, du monde de la nuit jusqu'à la presse people, « Mimi » a été une protégée de la « reine de la nuit ». C'est par son intermédiaire que « Mimi » gèrera par exemple l'image de **Pierre Palmade**, un autre des protégés de Régine. Signe de cette proximité, Pierre Palmade signera la préface de ses Mémoires, *Mes P'tits papiers*, parus chez **Pauvert** en 2002, se produira à ses côtés en 2004, et écrira, lors de son décès, le 1^{er} mars 2022 (les obsèques furent organisées par « Mimi ») : « Ma Régine ! Mon amie, ma confidente... [...] J'étais dans tes petits papiers et j'en suis fier, tu me prenais comme j'étais sans me juger. Et ça, ça va me manquer, quelqu'un qui m'aime sans me juger ».

On ne s'étonnera donc pas que, dès l'annonce de l'accident de voiture provoqué par Pierre Palmade, le 10 février 2023 en début de soirée, « Mimi » ait précipitamment quitté les *Victoires de la musique* accompagnée de la comédienne **Muriel Robin** pour venir assister l'humoriste qui, en prenant le volant pendant un week-end « chemsex », aura blessé grièvement trois personnes dont une femme enceinte qui perdra son bébé...

L'intervention de « Mimi » interroge sur la couverture de l'affaire par **BFMTV**, la chaîne dirigée par un autre de ses affidés, **Marc-Olivier Fogiel**, également proche de « Brigitte ». Le 18 février 2023, la révélation prématurée de l'ouverture d'une enquête préliminaire du chef de « détention d'images pédopornographiques » visant Pierre Palmade mettra hors de lui l'ancien juge d'instruction **Serge Portelli** : « Quand on mène ce type d'enquête, on essaie d'abord de localiser tout le monde, de voir quels sont les contacts des uns et des autres, d'aller piocher sur les fadettes. Une fois qu'on a à peu près localisé un réseau, on lance, le même jour à la même heure, une série d'arrestations dans des endroits très variés [...]. Là, je suis un des membres du réseau, je regarde **BFMTV** ce soir à 22h15 et je dis "on enlève tout, on efface tout, on balance tout, on met ça à la poubelle." Si vous voulez saboter une enquête, vous faites exactement ce qui est en train de se passer » (*BFMTV*, 23 février 2023).

Au sujet des fichiers pédopornographiques, *Le Parisien* (28 février 2023) expliquera que « ces enregistrements, ont été réalisés lors d'un cadre "festif" [...]. Les policiers ont identifié un homme qui apparaît sur les films en compagnie de l'artiste : **H.L.**, 26 ans. Cet individu transgenre et d'origine chinoise, ami de l'humoriste, serait le détenteur des vidéos illicites. C'est son ordinateur que Pierre Palmade aurait filmé lors d'une soirée au domicile parisien du comédien ».

Au rang de la protection des enfants, si chère à « Mimi », notons que le bébé de la passagère serait désormais mort avant l'accouchement (in utero) selon une expertise médicale, remise à la justice le 8 août afin d'entraîner l'abandon des charges pour « homicide involontaire » contre l'humoriste en contredisant un premier rapport médical qui avait pourtant confirmé que « la jeune femme qui était entre son sixième et septième mois de grossesse a accouché par césarienne d'un fœtus né "viable et vivant", à 22h18 et déclaré mort près d'une demi-heure plus tard, à 22h51 » (*Europe 1*, 1^{er} mars 2023).

NIEL Xavier. En ce jour du printemps 2016, Xavier Niel présente au futur couple présidentiel une vieille connaissance : **Michèle Marchand**. Les deux se sont rencontrés au début des années 2000 par l'intermédiaire de leur avocate, **Caroline Toby**, alors jeune recrue du cabinet de **Francis Szpiner**, à l'époque de leurs séjours respectifs en prison ; à Fresnes pour « Mimi », à la Santé pour Niel où il effectue quelques mois en détention provisoire pour « proxénétisme aggravé » et « recel d'abus de biens sociaux ». S'il a bénéficié d'un non-lieu concernant le proxénétisme, Xavier Niel a plongé pour le détournement de 368 000 euros sur trois ans (le fisc n'est pas remonté au-delà) : il touchait en liquide une partie du chiffre d'affaires de la vingtaine de *peep-shows* et *sex-shops* dont il était actionnaire à Paris et à Strasbourg. L'alerte avait déjà été chaude lorsqu'il avait été entendu comme témoin dans une affaire de proxénétisme organisé par deux de ses associés, gérants effectifs du **New Sex Paradise**. Lors de sa condamnation pour abus de biens sociaux (il récupérait une partie du liquide) à deux ans de prison avec sursis et 375 000 euros d'amende, *Libération* (16 septembre 2006) rapporte que « tout glisse sur lui, comme ses précédentes condamnations – à de simples amendes – pour publicité mensongère, outrage aux bonnes mœurs et entrave au fonctionnement d'un service informatique. » À la barre, Niel, peu disert évoquera cette « culture du "black" » : « Ces espèces utilisables instantanément ne donnent pas la même sensation de gain, que l'argent que je gagne de façon orthodoxe comme opérateur de télécommunications. » Cet épisode qui a révélé « son jardin secret », rappelle que Xavier Niel avait fondé **Iliad** avec **Fernand Develter**, un ancien fondé de pouvoir de la **Société générale** rencontré « au milieu des années 1980 au café **Le Petit ramoneur**, QG des employés de sex-shops de la rue Saint-Denis » (*Le X, versant obscur du patron de Free, Libération*, 14 septembre 2006).

De ses démêlés judiciaires et de cette étiquette de « roi du porno » découlera une rupture dans un parcours commencé dans le Minitel rose et qui l'avait conduit à envisager de racheter, en 1998, **Le Palace**, au binôme **Régine/Jean-Marc Borello**. D'abord très procédurier avec la presse, il changera de stratégie, investissant dès lors tous-azimuts : « Quand les journalistes m'emmerdent, je prends une participation dans leur canard et ensuite ils me foutent la paix » (cité par **Odile Benyahia-Kouider**, *Un si petit Monde, Fayard*, 2011). Directement ou indirectement, d'abord dans les sites d'enquêtes *Bakchich* ou *Mediapart* (comme actionnaire de la **Société des amis de Mediapart**), mais aussi dans *Causeur*, le mensuel d'**Élisabeth Lévy**, ou encore dans *Atlantico*. Une stratégie qui aboutira à la prise de contrôle progressive du **Groupe Le Monde**. Dès le début, c'est lui qui avait apporté la crédibilité financière à l'offre de reprise constituée avec **Matthieu Pigasse** et **Pierre Bergé**. Des rumeurs insistantes assuraient même qu'il avait prêté 20 des 30 millions apportés au capital par Matthieu Pigasse (ce qui avait été vigoureusement démenti par les intéressés). Puis il n'a cessé de conforter sa position, du décès de Pierre Bergé en 2017 jusqu'à la reprise des parts de **Daniel Kretinsky** en septembre dernier. « À titre privé », Xavier Niel est désormais le seul maître à bord.

C'est d'ailleurs dans le sillage de la reprise du *Monde*, que Xavier Niel aurait rencontré **Emmanuel Macron**, décrit dans *Vanity Fair* (décembre 2017) comme un « copain »...



DOSSIER

14 | FRANCE

Le « live stream », angle mort de la pédocriminalité

DES DÉLITS À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE : LES VIDEOS CONFESSENT UN VÉRITABLE PAYSAN DE LA SEXUALITÉ PÉDOPHILE EN FRANCE. MOINS DE 10% DES DÉLITS DE CE TYPE SONT DÉTECTÉS PAR LES POLICIERS FRANÇAIS. LES DÉLITS DE CE TYPE SONT DÉTECTÉS PAR LES POLICIERS FRANÇAIS. LES DÉLITS DE CE TYPE SONT DÉTECTÉS PAR LES POLICIERS FRANÇAIS.



ÉTUDE DE CAS

L'opérateur de télécommunications français Free : La plus grande source d'images d'abus pédosexuels détectées par Projet Arachnid

Les données de Projet Arachnid concernant les détections d'images ciblées pour suppression révèlent en outre qu'un volume très important d'images d'abus pédosexuels et d'images préjudiciables ou violentes est mis à disposition sur les serveurs d'un FSC en particulier : le géant français des télécommunications Free, propriété du groupe Iliad de Paris.

La France, quatrième hébergeur de contenus pédocriminels

AU NIVEAU MONDIAL, les statistiques du réseau Internet placent la France au quatrième rang des pays hébergeurs de contenus préjudiciables et violents, derrière la Russie, les États-Unis et les Pays-Bas. La France est le quatrième hébergeur de contenus préjudiciables et violents, derrière la Russie, les États-Unis et les Pays-Bas. La France est le quatrième hébergeur de contenus préjudiciables et violents, derrière la Russie, les États-Unis et les Pays-Bas.

Le service d'hébergement de fichiers de Free et la distribution d'images d'abus pédosexuels

Les internautes qui veulent distribuer des images d'abus pédosexuels et des images préjudiciables ou violentes utilisent le service d'hébergement de Free pour stocker anonymement des fichiers sur Internet et en diffuser par la suite les liens de téléchargement direct sur des forums en ligne.

Les relevés d'exploration de Projet Arachnid montrent que des liens menant à dL.free.fr sont fréquemment détectés dans des forums de discussion du réseau Tor, où un nombre inconnu d'utilisateurs anonymes peuvent se procurer les liens directs pour télécharger les fichiers correspondants ainsi que les mots de passe pour les ouvrir et accéder à leur contenu.

Au lieu de regarder les images sur une page Web pendant qu'elles y sont, les utilisateurs doivent les télécharger, créant du même coup de nouvelles copies des fichiers sur leur ordinateur. Ainsi, même si les images hébergées à la source finissent par être supprimées, de nouvelles copies peuvent survivre sur des ordinateurs privés et pourraient très bien réapparaître sur Internet à une date ultérieure.

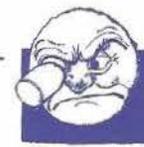
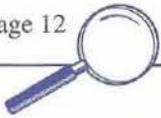
Et c'est justement *Le Monde* (2 mai 2014) qui rapporte qu'à l'Élysée, **Xavier Niel** « rencontre à intervalles réguliers **Emmanuel Macron** qui fut son banquier chez **Rothschild** avant de devenir secrétaire général adjoint au château ». Une information troublante que Xavier Niel, visiblement gêné, démentira quelques mois plus tard sur *Europe 1* (28 octobre 2014). Qu'Emmanuel Macron, qui conseillait officiellement la **Société des rédacteurs du Monde**, ait œuvré en sous-main pour le compte de leur ennemi juré **Alain Minc**, tapi dans l'ombre de l'offre **Perdriel-Orange-Prisa**, passe encore. S'il avait, en plus, conseillé parallèlement le trio **Bergé-Niel-Pigasse**, c'est-à-dire l'offre concurrente, cela aurait relevé du don d'ubiquité, et non plus de la simple duplicité... Il n'en demeure pas moins que c'est **Pascal Houzelot**, architecte de l'attelage **Bergé-Niel-Pigasse**, qui, en 2010, présente Emmanuel Macron à Xavier Niel. Une fois Emmanuel Macron installé à l'Élysée auprès de **François Hollande**, Xavier Niel et son beau-père **Bernard Arnault** se retrouvent au tour de table réuni par Pascal Houzelot autour de **Numéro 23**, une fréquence attribuée gratuitement par l'État en 2012 et revendue pour près de 80 millions d'euros à **Patrick Drahi** en 2016. Au sujet de Pascal Houzelot, fondateur de **PinkTV** et personnage central du gay pouvoir, à la fois très proche de « Brigitte » et de **Sébastien Chenu**, le nouvel homme fort du Rassemblement national, on consultera son portrait paru dans le numéro 396 de *Faits & Documents*.

Le niveau d'initiation de Xavier Niel dans l'Opération Macron fut révélé par l'avocat **Juan Branco** : « Sur le point de me quitter, [Xavier Niel] tient cependant à me montrer : un certain Emmanuel Macron vient de lui écrire. "Le futur président de la République!", me dit-il. Nous sommes en janvier 2014 » (*Crépuscule, Au diable vauvert*, 2019)

Très lié à Xavier Niel, le couple présidentiel l'est aussi à sa compagne **Delphine Arnault**, l'aînée des filles de **Bernard Arnault**, patron de **LVMH**, « homme le plus riche du monde », propriétaire du *Parisien* et des *Échos*, et surtout premier annonceur de France. Dans le giron paternel, la compagne de Xavier Niel a été directrice adjointe pendant dix ans de **LVMH**, avant de prendre la tête de **Dior** en janvier 2023 : « Les contacts entre la première dame et le géant du luxe sont

favorisés par les liens personnels qui l'unissent à la famille Arnault. Outre sa proximité avec **Delphine Arnault**, **Brigitte Macron** a été la professeure de français de **Frédéric Arnault** (désormais PDG de **Tag Heuer**) et **Jean Arnault** (directeur marketing de l'horlogerie **Vuitton**) au lycée Saint-Louis de Gonzague à Paris (XVI^e). Son entourage est également très lié à la galaxie **LVMH**. Son nouveau directeur de cabinet, **Tristan Bromet**, qui l'accompagne depuis 2017, est un ancien collaborateur de **Christophe Girard**, qui fut simultanément directeur de la stratégie mode chez **LVMH** (1999-2016) et adjoint à la culture de Paris (2001-2012, puis 2018-2020). Le précédent tenant du poste, **Jean Spiri**, était intime de l'agent littéraire et communicant **Nicolas Diat**, lui-même très proche du directeur des relations extérieures du groupe **LVMH**, **Jean-Charles Tréhan**. » (*Le Luxe français s'agace de la proximité de Brigitte Macron avec LVMH, Glitz*, 11 mai 2023).

Beaucoup a été écrit sur Xavier Niel, père de la **Freebox** et du forfait mobile à 2 euros, aujourd'hui membre à part entière de l'hyperclasse mondiale, connecté à toutes les huiles de la Silicon Valley, propulsé par **Henry Kravis** au conseil d'administration du surpuissant fonds d'investissement américain **KKR**. Sur la façon dont il avait connu, dans les années 1980, **Nicolas Sadirac**, son associé et cofondateur de l'**École 42**, dans les sous-sols de la **DST** rue Nélaton où il avait été recruté après avoir piraté le réseau **Transpac** des **PTT**, se procurant ainsi les numéros de téléphone des voitures utilisées par **François Mitterrand** et ses plus proches collaborateurs. Sur sa boulimie pour la presse et pour l'immobilier parisien, sur ses associés ou ancien associés, de **Michaël Golan-Boukobza** chez **Free** à **Jérémy Berrebi** chez **Kima Ventures** en passant par **Patrick Pariente** dans l'hôtellerie et par **Lionel Rozenberg** dans l'immobilier de bureau, sans oublier le mystérieux **Rani Assaf**. Ou sur son abord ouvert de libéral-libertaire peinant à cacher son obsession du secret... Mais, parmi les zones d'ombres, reste très méconnu le rôle du service de stockage, **DL Free**, dans l'hébergement de contenus pédocriminels (*Le Monde*, 12 mars 2023, à gauche). **Free** ayant même été présenté en juin 2021 par le **Projet Arachnid** du **Centre canadien de protection de l'enfance** (à droite) comme « la plus grande source d'images d'abus pédosexuels détectée »...



DOSSIER

NOYER Jacques. « Vieil ami de la famille, l'ancien curé du Touquet, Jacques Noyer [...] est un proche, presque un confident des Trogneux. [...] " J'ai d'abord sympathisé avec les parents de **Brigitte**, des commerçants bourgeois aisés; ensuite, c'est avec les garçons **Jean-Claude** et son frère **Jean-Michel** que j'ai tissé des liens" confie Jacques Noyer [...] qui a baptisé "par lots" les petits-enfants de Brigitte » (*Les Macron du Touquet-Élysée-Plage*, **Renaud Dély** et **Marie Huret**, Seuil, 2020). Lors du décès de M^{re} Noyer, *La Croix* (3 juin 2020) écrira: « De cette qualité d'écoute, **Emmanuel Macron** lui-même avait pu profiter avant son élection à l'Élysée. Après une conversation de plus d'une heure, à bâtons rompus, dans les rues du Touquet, Jacques Noyer, frappé par la personnalité de son jeune interlocuteur, avait confié à **Michel Cool**: "J'avais le sentiment qu'il se sentait appelé". » Aussi la présentation de son ouvrage posthume *Le Goût de l'Évangile* (**Temps Présent Éditions**, 2020) insiste-t-elle sur le fait que Jacques Noyer « était devenu ces dernières années le confident d'un certain Emmanuel Macron ».

Proche des Trogneux, témoin privilégié du mystérieux passé du couple présidentiel, ce prélat, né **Jacques, Moïse, Eugène Noyer** le 17 avril 1927 au Touquet-Paris-Plage et décédé le 2 juin 2020 à Rang-du-Fliers (Pas-de-Calais) avait été ordonné prêtre à Arras en 1950 puis avait commencé sa carrière en 1952 en enseignant la philosophie au collège Haffreingue de Boulogne-sur-Mer après une licence de philosophie scolastique à l'université pontificale grégorienne à Rome. Directeur (1963), puis supérieur (1966) du Grand séminaire d'Arras, il sera curé du Touquet et doyen des Plages (1976-1987), puis évêque d'Amiens (1987-2003), avant de se retirer dans sa ville natale. De M^{re} Noyer, membre du Conseil pontifical pour la pastorale des migrants et des personnes en déplacement (1995-2004), l'histoire retiendra son attitude plus qu'ambiguë face aux abus sexuels dans l'Église.

À l'occasion du procès d'**Auguste Woestelandt**, moine à Notre-Dame-des-Champs à Arles, accusé d'avoir violé à de multiples reprises un enfant polyhandicapé avec un homme d'entretien de ce prieuré, **Philippe Boningue**, poursuivi pour avoir tenu les bras de la victime pendant que le moine le sodomisait, Jacques Noyer, en tant qu'autorité de tutelle de la congrégation, a témoigné, le 18 novembre 2003, en faveur de l'accusé, se disant « stupéfait »: « Je compatis à la peine du père Auguste et à celle de celui qui pense être victime d'une vérité qui le dépasse. » S'il a nié les faits tout en concédant des penchants homosexuels, Auguste Woestelandt a finalement été condamné à douze ans de prison par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône pour « viols commis sur personne particulièrement vulnérable par auteur ayant autorité sur la victime » (cf. *Libération*, 21 novembre 2003 et *Le Parisien*, 22 novembre 2003).

Jacques Noyer figure également en bonne place dans la liste des vingt-cinq évêques ayant couvert des abus sexuels dévoilée par *Mediapart* (20 mars 2017) et dans *Église, la mécanique du silence* (**JC Lattès**, 2017). Celui qui rappelait à l'envi que « les évêques ne confessent jamais leurs prêtres » est cité pour avoir protégé des prêtres accusés d'abus sexuels en n'alertant pas intentionnellement les autorités judiciaires, notamment concernant le comportement du père **Stéphane Gotoghian** (condamné à trois ans de prison pour agressions sexuelles sur mineurs en 2014) au sujet duquel il avait pourtant été averti à deux reprises, en 1998 et 2003. Se défendant d'avoir eu connaissance des agissements de ce dernier, Jacques Noyer n'hésitera pas à se réfugier derrière l'Évangile (« il faut se sentir pécheur avec les autres »), arguant que, pendant sa jeunesse, « on ne se rendait pas compte du tout des dégâts que cela faisait chez un enfant et cela a été certainement sous-estimé pendant longtemps. Les psychologues ont aidé à comprendre les traces indélébiles et tragiques que laisse un abus sexuel chez un enfant » (*Radio6*, 22 mars 2017).

Dans sa nécrologique publiée sur le site du diocèse d'Amiens, le journaliste Michel Cool loue l'idéologie de Jacques Noyer qui « prendra position publiquement contre le Front national quand **Jean-Marie Le Pen** est qualifié pour le second tour de la présidentielle en 2002, rappelant l'incompatibilité entre les principes évangéliques et l'idéologie discriminatrice de l'extrême droite [NDA: on consultera son entretien à *Golias*, mars 1997: *Le Front national a une idéologie opposée à l'Évangile*]. Il fut la « bête noire » également des catholiques traditionalistes et il apporta son amitié à **Jacques Gaillot** quand celui-ci fut brutalement démissionné de l'évêché d'Évreux après avoir manifesté sa sollicitude pour les personnes homosexuelles [NDA: dans une tribune parue dans *Le Gai Pied* du 2 février 1989]. »

Dans *Le Goût de l'Évangile*, M^{re} Noyer, incarnation paroxystique du clergé conciliaire soumis à la dictature intellectuelle gauchiste, écrira avoir « en tout cas perdu l'illusion qu'on pouvait construire un clergé sans sexualité. [...] L'Église a pu, devant des cas de pédophilie, renvoyer de ses rangs un prêtre pédophile. Pour ma part, je pensais l'Église comme une famille: même si un frère commet un crime, il reste mon frère. On peut tout faire pour qu'il ne recommence pas. Mais le renvoyer fragilise le lien que chacun entretient avec l'Église ».

En marge, notons que dans un texte paru dans *Témoignage chrétien* (17 février 2011) où il révéla au passage sa très fine connaissance du révisionnisme historique et de ses arguments, M^{re} Noyer avait fait part de son « malaise » éprouvé face à **Vincent Reynouard**, père de famille incarcéré pour ses écrits, avant de trancher: « En aucune façon, il ne me fait pitié ».

(Suite au prochain numéro)>>